Trente-sixième Année — N° 141 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES JEUDI 21 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 20 MAI 1891

LES SUITES DU 1ER MAI

En France, le 1er mai n'a été ni une démonstration, ni une émeute, et la « grandeur de cette manifestation » ne s'est assurément révélée qu'aux yeux complaisants du député socialiste Dumay. Il est absolument certain que la foi manquait dans les cœurs ouvriers; la nouvelle religion des huit heures n'avait guère de fidèles que ses apôtres, et la masse incrédule s'est refusée à étaler en public une foi qu'elle ne sent pas. Le bon sens naturel des ouvriers se heurte, en effet, à trois ou quatre objections : comment ne pas perdre sur le salaire, si le travail diminue d'un quart ou d'un cinquième ? Comment renoncer à gagner un peu plus dans les jours de presse, quand il y a tant de jours de chômage ? Comment imposer, enfin, à la concurrence du dedans ou du dehors, le respect des huit heures ? Comment ne pas être dupe des concurrents ? La question des huit heures est un peu comme celle du désarmement. Réduire les heures, c'est comme réduire les armées ; chacun refuse d'être le premier à commencer, chacun se demande comment contraindre ses voisins s'il leur prenait fantaisie de ne pas s'exécuter.

Toutes ces bonnes raisons rendent la foule sceptique et paralysent la manifestation. Ajoutez, en différents points, les querelles intestines des apôtres du nouveau credo, et l'indifférence presque absolue des ouvriers, tant à Paris qu'en province, et même de Fourmies où il n'y a eu, en réalité, que des faits de grève, l'indifférence, disons-nous, se comprend sans peine.

Néanmoins, cette journée a jeté un trouble profond ; elle a été suivie de grèves dont il est difficile de prévoir encore l'issue, elle a fait enfin couler du sang français, sous des balles françaises. Depuis Châteauvillain pareil malheur n'était point arrivé en France.

En résumé, le 1er mai, qui n'est que l'œuvre d'une poignée de meneurs, est une atteinte grave à la paix sociale en France et dans le monde entier.

On dira que ce n'est qu'un incident de la propagande révolutionnaire habituelle. Non ; c'est quelque chose de plus, car le fait de la simultanéité d'une agitation plus ou moins profonde, au même jour et à la même heure, dans tous les centres industriels du monde Ancien et Nouveau, ne peut manquer tôt ou tard d'allumer un incendie général. Si la question des huit heures n'a pas empoigné les esprits, qui empêchera l'an prochain de changer la forme et d'en inventer quelqu'une qui les excitera davantage ? Il n'y a pas à se bercer de l'espoir de conjurer ces éventualités par des mesures de rigueur, par l'amputation des libertés de parler ou d'écrire ; néanmoins, de même qu'on a fini par se décider dernièrement à appliquer les lois existantes contre les impudicités de l'affiche sur la voie publique, de même on doit poursuivre sans pitié tous les appels à la révolte et à la haine qui font la substance des discours des principaux meneurs. On a dit qu'à Fourmies les fusils sont partis tout seuls; ne serait-il pas plus juste de dire que les décharges n'ont été que le choc en retour des discours incendiaires de la veille ?

D'autre part, le rapport du préfet du Nord, lu par M. Constans à la Chambre, porte qu'à Fourmies, on a reconnu dans la foule toute la clientèle ordinaire de contrebandiers et de gens sans aveu qu'on peut évaluer à 5 ou 600, parmi lesquels plus d'un quart d'étrangers. A Paris, sur la place de la Concorde et dans la rue Royale, nous constations de même, le 1er mai, une masse de ces gens qu'on ne voit que dans de pareils moments, et qui semblent sortir de dessous les pavés, dès qu'il y a quelque mauvaise besogne à commettre. Ne serait-il pas possible de les isoler davantage de la masse ouvrière?

Le gouvernement semble l'avoir compris, car une de ses raisons de repousser l'amnistie a été la nécessité de poursuivre les meneurs. Ce sera un pas vers l'apaisement. Mais le plus fécond des éléments de paix, c'est le curé de Fourmies qui l'a énergiquement affirmé par ses actes, comme par ses paroles. Sans songer au péril, il s'est jeté au-devant des fusils et a fait cesser le feu ; sans craindre les colères des partis, il a dit sur la tombe des victimes : « Riches, aimez Dieu et aimez vos frères.» Aimez vos frères; cela ne veut pas dire seulement payez-les ; les payer c'est la simple justice et vous leur devez l'amour. Et vous, ouvriers, laissez-moi vous redire aussi que c'est par la charité du Christ et par elle seule que se réaliseront vos légitimes espérances.»

Le 1er mai a encore très manifestement indiqué un remède au péril social. De même que toute la presse avait admiré comme nous la grande supériorité des ouvriers anglais au congrès des mineurs du commencement d'avril, de même tout le monde a été frappé du grand caractère pacifique de la manifestation des ouvriers anglais à Hyde-Park, le 3 mai dernier. Dans la plupart des circonstances, cette supériorité se montre avec une évidence nouvelle. Or, c'est, en grande partie, de l'association que découle cette supériorité.

Nous croyons donc plus que jamais à la nécessité de favoriser et de provoquer en France les progrès et la puissance des associations ouvrières. Dans le régime moderne de la liberté et de l'indépendance des classes, le calme et la modération des ouvriers sont et seront généralement en proportion du sentiment qu'ils auront de leur force et de leur dignité.

A. FOUGEROUSSE.

L'EXPULSION
DE LA REINE NATHALIE DE SERBIE
UNE INSURRECTION A BELGRADE

Morts et Blessés

Belgrade, 19 mai. — Des faits d'une grave portée, d'autant plus qu'ils étaient imprévus, viennent de se passer ici. L'expulsion de la reine Nathalie de Serbie, si souvent annoncée, a provoqué une insurrection dont la répression a fait de nombreuses victimes.

Les premières manifestations

Le lundi matin, les intentions du gouvernement étaient connues, la reine elle-même avait reçu un avis dans la nuit, et aussitôt le mouvement favorable à l'exilée se dessina avec une force qui était de nature à causer quelque inquiétude au gouvernement. Dans les cafés, les jeunes gens haranguaient la foule des consommateurs demandant si on laisserait déshonorer la Serbie en permettant d'user de violence à l'égard d'une femme. Des orateurs improvisés, dont le succès allait toujours grandissant, accablaient d'injures les régents et M. Pachitch, naguère encore si populaire, et le roi Milan. Le mot d'ordre fut donné que, si on voulait expulser la reine Nathalie de force, il fallait recourir également à la force pour l'empêcher de partir.

Vers midi, une foule de plusieurs centaines de personnes, où les étudiants étaient en majorité, se porta du côté de la maison habitée par la reine, dans une des rues qui longent le jardin du palais. Une forte escouade d'agents de police, assistée de quelques cavaliers de la garde royale, dégagea les abords de la maison. La foule se laissa refouler, mais elle ne s'éloigna point ; au contraire, elle grossissait de plus en plus lorsque l'heure du dîner fut passée, et bientôt tout le parcours que devait suivre forcément la reine jusqu'à l'embarcadère était couvert de groupes épais discutant avec animation et dont l'attitude devenait de plus en plus menaçante.

Le commandant de la place fit alors sortir de la caserne, où les troupes étaient consignées, un bataillon, dont la moitié prit position devant la maison de la reine, l'autre moitié fut dirigée vers l'embarcadère pour assurer l'embarquement et le départ de la reine. Les troupes furent accueillies par des rires et des huées. Il y eut pour la première fois des cris : « A bas Ristitch ! à bas Pachitch ! à bas Djaja ! » Les boutiques commencent à se fermer; quelques cafetiers prudents font mettre les volets à leur devanture.

Notification de l'ordre d'expulsion à la Reine

A trois heures, deux voitures, des landaus couverts, se dirigent vers la maison de la reine et s'arrêtent devant la porte cochère. De la première voiture descendent le préfet de police, un commissaire et un fonctionnaire du ministère de l'intérieur. Ils se font indiquer par le portier le chemin qui conduit au salon où se tient la reine. Celle-ci était vêtue d'une élégante toilette de ville qui semble protester contre toute idée de voyage. Elle est debout au milieu du salon. L'appartement est rempli de ses amis et amies. On m'assure, mais je n'ai pu encore vérifier le fait, que les trois paladins de la reine, M. Garachanine, les généraux Horvatovitch et Leschanine s'y trouvent. Le silence est soleunel.

Le préfet de police s'incline profondément et, d'une voix où perce l'émotion, il dit qu'il a un devoir pénible à remplir. En même temps il exhibe l'ordre d'expulsion signé par tous les ministres, sauf M. Vouitch absent.. La reine, également très émue, mais s'efforçant de se maîtriser, répond : « Vous savez que je ne partirai que malgré moi ; vous avez des gendarmes avec vous ? » Le préfet s'incline de nouveau et, comme en ce moment, il est debout près d'une fenêtre, il montre les agents de police, les cavaliers et les fantassins occupant l'étroite rue : « C'est bien, dit alors la reine, je pars. »

Elle se coiffe d'un petit chapeau, et, aidée des assistants, elle passe un manteleet court. Elle avait absolument l'air de sortir pour une promenade. L'exilée portait à la main un petit coffret à bijoux. Sur le perron, la reine prend congé de ses fidèles et monte dans le second landau. Le préfet de police prend devants dans l'autre voiture, cinq ou six cavaliers se mettent également en mouvement formant une petite escorte.

Violentes protestations de la foule

A peine les voitures ont-elles fait quelques tours de roue, qu'une clameur immense s'élève, des cris de : « Vive la reine ! Ne partez pas ! Restez ! » éclatent comme sur un signal. Derrière les baïonnettes des fantassins, on aperçoit un océan de bras levés. On agite des chapeaux, des cannes, des mouchoirs. Les voitures sont obligées de s'arrêter; les cavaliers exécutent une charge; quelques individus sont foulés aux pieds par les chevaux. mais la foule entoure les cavaliers qui, en un clin d'œil, sont désarmés, arrachés de leur selle. Les agents de police, les soldats de ligne se précipitent sur la foule le sabre levé et la baïonnette en avant. Des pierres volent en l'air; quelques coups de revolver retentissent, mais enfin la place est nettoyée pour quelques instants, et les voitures peuvent avancer de nouveau.

Cinq minutes ne se passent pas qu'une nouvelle poussée de la foule se produit. Cette fois elle est tellement forte, que les rangs des soldats qui marchent des deux cotés de la chaussée sont rompus. La voiture de la reine se trouve subitement au milieu de mille à deux mille personnes qui hurlent et vociffèrent. Ce sont des acclamations pour la reine et des cris de mort contre les ministres. Pour la dernière fois, les gardes à cheval et les gendarmes cherchent à dégager la voiture ; ils y réussissent encore, tandis qu'une vingtaine de blessés rougissent le pavé de leur sang.

La Reine ramenée chez elle par ses partisans

Le landau arrive jusqu'à la cathédrale. A partir de là une pente très raide conduit à l'embarcadère, mais la place de l'église et la rue sont couvertes de monde. Jamais on aurait pu supposer qu'il était possible à Belgrade de réunir tant de gens sur la même place. Forcément, le cocher du landau s'arrête ; le préfet de police donne l'ordre de passer par un détour en longeant l'ancienne forteresse turque.

Mais la foule devine cette intention. De nouveau la voiture est entourée. Les gendarmes, les gardes à cheval disparaissent au milieu de tout ce monde. Quelques-uns frappés de pierre tombent à terre. Des étudiants se sont jetés à la tête des chevaux. « Dételons ! dételons ! s'écrient plusieurs jeunes gens, et quelques minutes plus tard les traits sont coupés, le cocher emmène ses bêtes à travers la foule qui s'écarte. Des jeunes gens s'attellent au timon et au milieu des acclamations ils font virer la voiture et triomphalement la reine est ramenée chez elle.

L'émeute maîtresse de la ville

En ce moment, l'émeute est maîtresse de la ville Les gendarmes et les gardes à cheval se sont repliés; la troupe s'est dispersée et, à quatre heures la reine s'est trouvée dans le salon qu'elle venait de quitter Au dehors, les acclamations redoublent. La foule, de plus en plus compacte, demande que la reine Nathalie se montre à la fenêtre. Mais les émotions de cette après-midi ont brisé la malheureuse femme ; il lui faut le repos le plus absolu.

A neuf heures du soir, les régents et les ministres, réunis en permanence au palais de la présidence du conseil, ont décidé que la reine devait être embarquée, même au prix de la guerre civile qui, maintenant semble inévitable. Des ordres ont été donnés à la garnison entière de Belgrade de dégager les abords de la maison de la reine, d'assurer la liberté de la circulation jusqu'au Danube.

Les troupes tirent sur la foule. — Morts et blessés

Jusqu'à présent, les efforts des troupes n'ont pas été couronnés de succès. Malgré deux décharges à la suite desquelles il y a plusieurs morts et de nombreux blessés, la foule résiste. La cavalerie a été accueillie par une véritable grêle de pierres, et plusieurs gardes ont été atteints grièvement. On parle même de plusieurs morts parmi la troupe.

Belgrade, 19 mai.— Entre neuf et dix heures, l'infanterie a fait évacuer les rues sans faire usage de ses armes.

La tranquillité a été rétablie vers minuit.

Irritation contre le gouvernement Serbe

Belgrade, 19 mai. — Il se manifeste dans la population une irritation générale contre le gouvernement, la régence et le ministère de la guerre.

On craint de nouveaux désordres.

Le ministre de la guerre a donné de nouveau sa démission ; le gouvernement a entamé en vain des négociations avec le colonel Schaffarik pour l'engager à accepter le portefeuille.

LE DÉPART DE LA REINE

Belgrade, 19 mai. — La reine Nathalie a été conduite ce matin à la gare par une forte escorte et est partie pour Semlin.

Belgrade, 19 mai. — Une dépêche du ministre de l'intérieur informe les préfets que le retour de la reine en Serbie est interdit jusqu'à la majorité du roi.

La reine a été conduite par chemin de fer à Semlin où elle attendra ses bagages.

Le colonel d'état-major Prapartchetovitch a été nommé ministre de la guerre.

Vienne, 19 mai. — La reine Nathalie est descendue à l'hôtel de l'Europe où elle compte rester plusieurs jours; elle se rendra ensuite en Russie.

A la légation de Serbie à Paris

Paris, 19 mai. — La légation de Serbie n'avait encore reçu ce matin aucune nouvelle des incidents de Belgrade.

L'ex-roi Milan, chez qui nous nous sommes rendu également, nous a affirmé qu'il n'avait reçu non plus ce matin aucune nouvelle sur ces événements.

Une dépêche part culière de Belgrade qui lui était parvenue ce matin n'y faisait aucune allusion, il a ajouté : « Si ces évènements avaient la gravité qu'on leur prête, j'en aurai certainement été avisé, j'en conclus qu'à l'heure actuelle, les troubles dont vous m'avisez sont terminés.

» En tous les cas, j'estime qu'ils démontrent ce que j'ai toujours avancé, c'est-à-dire le rôle politique que veut jouer l'ex-reine Nathalie.»

DERNIÈRES NOUVELLES

Belgrade, 19 mai. — La reine a ouvert brusquement le carreau du wagon où elle se trouvait avec son escorte, et a appelé à haute voix à son secours la foule qui s'était assemblée.

Un ministre serbe dut se réfugier dans une maison pour échapper à la foule.

Le jeune roi Alexandre, en apprenant ces tristes incidents, a été très ému; il a versé d'abondantes larmes. Belgrade est occupé militairement; les inquiétudes sont des plus vives.

Vienne, 19 mai. — Dans le cas où les désordres de Serbie prendraient des proportions inquiétantes, l'Autriche prendrait des mesures de précaution à la frontière austro-serbe afin d'empêcher l'agitation de se propager dans les provinces occupées.

Belgrade, 19 mai. — Le nombre des morts et des blessés dépasserait 300; le jeune roi a été conduit à Apsch, où il est gardé par de forts détachements de troupes.

Semlin, 19 mai. — La reine a adressé une proclamation au peuple serbe et une protestation contre la conduite odieuse du gouvernement.

Belgrade, 19 mai. — A la suite des troubles d'hier, de nombreuses arrestations ont été opérées. La population est très surexcitée; c'est sur l'assurance donnée à une députation de citoyens qu'on ne tenterait pas d'user de violences contre la reine que la foule s'est dispersée hier.

L'exaspération s'est encore accrue par la façon dont il a été procédé à l'expulsion de la reine qui a dû quitter le palais en peignoir.

LES FOURNITURES DE LA MARINE
Commandes à l'Étranger

A la Commission du budget

Voici le procès-verbal de la Commission du budget :

« M. Gerville-Réache a entretenu la Commission du budget de propos qui lui ont été rapportés et d'après lesquels des achats de canons auraient été effectués par le ministre de la marine, des marchés auraient été passés à cet effet avec les maisons Krupp et Armstrong.

» Il a dit que l'on ajoutait que deux mille kilos de poudre sans fumée auraient été livrés à la maison Armstrong pour essayer les canons commandés par le ministre de la marine.

» M. Casimir Périer, président, a fait savoir à la commission du budget qu'il avait reçu ce matin même un officier d'ordonnance du ministre venu pour lui faire part de la pénible surprise qu'avait éprouvée M. Barbey à la lecture de l'article; cet officier était en outre chargé par le ministre de rétablir les faits comme suit :

» 1° Il a été acheté, chez M. Armstrong, deux canons à tir rapide, l'un de 15, l'autre de 12 centimètres ; ces canons ont servi de terme de comparaison avec les pièces similaires, système Canet, fabriquées au Havre.

» 2° Aucune autre commande ni achat n'ont été faits chez M. Armstong.

» 3° Aucune commande ni achats n'ont été faits à la maison Krupp.

» 4° Aucune quantité de poudre, de quelque nature que ce soit, n'a été ni cédée ni vendue à l'étranger par le ministre de la marine.

« Le président de la Commission a ensuite reçu de M. de Freycinet une lettre d'où il résulte qu'aucune quantité de poudre n'a été vendue à la maison Armstrong, que si on a pu, à l'étranger, se procurer de la poudre sans fumée, c'est celle que les manufactures de l'Etat livrent au public et n'a aucun rapport avec la poudre sans fumée de notre armement Qu'il n'a été livré à personne aucune parcelle de cette dernière poudre.

» Après cette communication, M. Gerville-Réache a regretté qu'un incident ait pu être soulevé par l'imprudence du ministre de la marine ; il accepte des explications d'ailleurs non contrôlables.

» L'incident a été déclaré clos par le président de la commission. »

A l'usine Cail

Un rédacteur de la *France* s'est rendu à l'usine Cail qui fabrique pour l'Etat le fameux canon Bange ; le colonel Bange a été remplacé à la direction de l'usine par M. Bourdel.

« Il n'y a rien de vrai, s'écrie celui-ci, dans les assertions de M. Gerville-Réache; elles me surprennent de sa part. Oui il y a là-dessous quelque machine politique, ou M. Gerville-Réache a été trompé.

» On lui montrera le contrat dont il parle qui a été passé avec l'usine Krupp; il verra qu'il porte sur des canons-types achetés tout exprès pour être examinés; les étrangers en font autant avec nous.

» Le public croit effectivement, comme paraît le croire M. Gerville-Réache, que notre poudre sans fumée est composée d'une façon connue seulement de ceux qui la fabriquent ; mais tout le monde fabrique de la poudre sans fumée; celle qui se fait en Allemagne n'est pas bien différente de la nôtre..

» L'avantage de cet examen des canons étrangers est de nous prouver l'égalité des nôtres, sinon leur supériorité. »

Une note officieuse

Une agence officieuse communique la note suivante :

« Nous sommes autorisés à démentir, de la façon la plus formelle, que l'administration de la marine ait livré de la poudre sans fumée à la maison Armstrong.

» Il est également inexact qu'elle ait acheté pour le service de la flotte des canons Krupp ou Armstrong.

» L'administration de la marine s'est simplement procuré un type de chacun de ces canons, pour les étudier au point de vue de leur application à notre artillerie de marine. »

LE VOYAGE DE M. CARNOT
LA JOURNÉE DE MARDI

Limoges, 19 mai. — Le président de la République, accompagné de MM. Constans et Bourgeois, est parti de Limoges ce matin à huit heures ; il pleuvait naturellement.

Deux arrestations ont été opérées pour cris de : A bas Carnot ! A bas Constans l'assassin ! celle d'un ancien conseiller municipal boulangiste et celle d'un anarchiste.

Montauban, 19 mai. — A Saint-Urbain, M. Carnot a remis la croix de la Légion d'honneur au maire, M. Valnaud.

Un salon-restaurant avait été ajouté ce matin au train présidentiel, le président de la République devant déjeuner pendant le trajet; c'est après Brive qu'a été servi le déjeuner, auquel étaient invités les ministres, M. Fleurteau, les députés et sénateurs de la Corrèze, le général baron de Launay, etc.

A Assier, dont le château et l'église, bâtis par Gaillot de Genouilhac, maître de l'artillerie de François Ier, sont très célèbres, le maire remet au président plusieurs vues de ces monuments, et en particulier du tombeau de Gaillot.

A Figeac, le train s'arrête un quart d'heure ; le maire, rapprochant la présence de M. Carnot aujourd'hui, du voyage fait en 1463 par Louis XI, dit : « Ce sont aujourd'hui, non des sujets, mais des citoyens libre, qui viennent saluer le chef de l'Etat. »

L'évêque de Cahors s'exprime ainsi : « Je suis heureux de trouver l'occasion de vous offrir mes hommages et ceux de mon clergé. Le diocèse de Cahors est profondément chrétien; en travaillant à lui conserver ces sentiments, sans nous mêler aux luttes politiques, nous croyons remplir notre tâche et servir utilement l'Eglise et la patrie que nous unissons dans notre amour et notre dévouement. »

Le président est arrivé à trois heures et demie à Montauban.

Montauban, 19 mai. — Le Président de la République est arrivé à trois heures et demie à Montauban. La décoration est mesquine dans cette ville, la population reste froide.

A la réception des autorités, l'évêque dit : « Au milieu des populations chrétiennes et laborieuses que la Providence nous a confiées, nous n'avons d'autre ambition que celle de servir avec une égale fidélité et la France dont nous sommes les enfants et l'Eglise dont nous sommes les ministres. »

Les discours se succèdent marqués au point de la même banalité et suivis d'une distribution de décorations civiles et militaires.

Montauban, 19 mai, 9 h. 1/2. — A Capdenac plus de 150 délégations attendaient le passage du Président. On remarquait notamment 500 délégués des mineurs de Decazeville, de Cransac et de St-Aubin; un groupe des orphelins des mineurs a présenté au Président un bouquet pour Mme Carnot.

Toulouse, 19 mai.— Le train présidentiel est arrivé en gare à sept heures ; la bienvenue a été souhaitée à M. Carnot par le maire escorté de ses adjoints et des corps élus, sur la place de la gare.

La foule avait forcé le cordon d'ordre et ce n'est qu'à grand'peine que le cortège a pu gagner la préfecture où il est arrivé sans incident.

Toulouse, 19 mai.— La voiture présidentielle, dans le trajet de la gare à la préfecture, a dû s'arrêter à chaque carrefour pour entendre les aubades données par les innombrables sociétés chorales de la ville.

Le cortège comprenait 25 voitures.

Les dames de la halle ont offert à M. Carnot un brancard en guirlandes.

Après le dîner, un feu d'artifice, avec une pièce représentant le passage de Lazare Carnot à Toulouse en 1791, a été tiré dans la prairie des filtres.

La soirée s'est ainsi terminée.

Le Tarif douanier belge

Le Conseil supérieur de l'industrie et du commerce a fini son enquête, les quatre sections ont déposé leurs rapports. La première et la quatrième sections se prononcent nettement pour la liberté commerciale la plus large, la 3e section est favorable au libre-échange, mais elle admet des représailles contre les pays qui accordent des primes à l'exportation, seulement pour ces produits primés. La 2e section seule est franchement protectionniste, elle n'ose pas le déclarer, mais son rapport le dit clairement dans ses conclusions, il est vrai, elle a gagé ses aspirations.

La seconde section comprend les industries textiles et les industries du vêtement. S'il est vrai que la majorité de nos fabricants cotonniers sont réciprocistes pour la France mais pas pour l'Angleterre, il est vrai aussi que nos produeteurs lainiers et liniers repoussent toute aggravation du tarif belge, ils veulent même des réductions. Or, voici les derniers chiffres officiels (1880) concernant l'importance respective des différentes catégories de nos industries textiles :

Industrie lainière,

		Royaume		Prov. de Liège
Fils	fr.	80.623.145	fr.	68 882.290
Tissus		67.786.577		44.919.680
	fr.	148.409.722	fr.	113.801.970

Industrie linière,

		Royaume		Flandre orient.
Fils	fr.	58.925.262	fr.	15.303.012
Tissus		36.724.109		13.435.505
	fr.	95.649.731	fr.	48.738.547

Pour les tissus la Flandre occidentale donne le chiffre de fr. 17.765.433 soit 32 p. c. de plus que celui de la Flandre orientale.

Industrie chanvrière,

		Royaume		Flandre orient
Filés	fr.	2.539.000	fr.	2.539.000
Cordes		4.092.877		1.545.334
Tissus		2.631 495		2.191.198
	fr.	9.173.373	fr.	6.275.582

Pour la corderie, le Hainaut (fr. 1.689.502) l'emporte sur la Flandre orientale.

Industrie cotonnière,

		Royaume		Flandre orient
Fils	fr.	29.038.835	fr.	22.070.750
Tissus		33 988.413		28.685.250
Produits divers		2.467.500		565.000
	fr.	65.564.838	fr.	51.281.000

BOURSE DE PARIS
du mercredi 20 mai
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
91 45	3 0/0 1891	.. ..	.. ..	91 52 1/2
93 95	3 0/0	.. ..	.. ..	93 12 1/2
103 25	4 1/2 0/0 1883	.. ..	.. ..	104 05
91 85	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	91 90
17 83	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	17 90
480 ..	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	481 25
70 10	Extérieure 4 0/0	.. ./.	.. ./.	70 40
90 ..	Hongrois 4 0/0	.. ./.	.. ./.	90 9/16
42 50	Portugais 3 0/0	.. ./.	.. ./.	41 75
95 3/16	Consolidés anglais	.. ./.	.. ./.	95 7/16
95 1/2	Russe 1880	.. ./.	.. ./.	96 /
97 ..	Russe 1889	.. ./.	.. ./.	.. ..
.. ./.	Russe 1890	.. ./.	.. ./.	.. ./.
	Sociétés de crédit			
1435 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	1435 ..
462 50	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	465 ..
760 ..	Banque de Paris	.. ..	.. ..	763 75
1245 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1245 ..
365 ..	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	372 50
760 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	761 25
.. ..	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	570 ..
	Chemins de fer			
1870 ..	Nord	.. ..	.. ..	1870 ..
1432 10	Paris-Lyon-Méditer.	.. ..	.. ..	1434 50
1502 50	Orléans	.. ..	.. ..	.. ..
597 50	Autrichiens	.. ..	.. ..	599 ..
253 ..	Lombards	.. ..	.. ..	251 25
305 25	Nord Espagne	.. ..	.. ..	307 50
310 ..	Saragosse	.. ..	.. ..	311 25
	Valeurs diverses			
1385 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	.. ..
41 25	Métaux	.. ..	.. ..	42 50
	Panama	.. ..	.. ..	31 25
2637 50	Suez	.. ..	.. ..	2642 50
	Mines			
529 37	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	531 25
147 50	Tharsis	.. ..	.. ..	151 25
.. ..	de Beers	.. ..	.. ..	372 50

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 20 mai 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
99 .. ./.	3 0/0	98 .. ./.
91 60 ./.	3 0/0 1891	91 75 ./.
98 .. ./.	3 0/0 amortissable	98 25 ./.
104 .. ./.	4 1/2 0/0 1883	104 10 ./.

BOURSE DE LILLE
du mercredi 20 mai
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	111 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	165 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	407 ..
Lille 1887	.. ..	322 50
Lille 1889 (libérée)	.. ..	482 50
Lille 1889 (non libérée)	.. ..	480 ..
Armentières 1856	.. ..	490 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	48 50
Tourcoing 1873	.. ..	455 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	113 50
Département du Nord	.. ..	105 75
Banq. du Nord & du P.-de-C, Verley, Decrois Cie	.. ..	1220 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	.. ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	.. ..	255 ..
Caisse Plater et Cie	.. ..	320 ..
Cie des Industries Textiles (Allars & Cie)	.. ..	660 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	.. ..	431 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1.000 fr.	.. ..	1205 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 27, act. 500 fr. p.	.. ..	512 50
Le Nord, assur. ac. 1.000 fr., 250 payés	.. ..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.. ..	485 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	.. ..	.. ..
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.. ..	.. ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	.. ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c. 7)	.. ..	40 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	.. ..	.. ..
Delgutte et Cie	.. ..	550 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	.. ..	.. ..
Bische-Saint-Vaast	.. ..	3600 ..
Demain et Anzin	.. ..	260 ..
Obligations Nord	.. ..	.. ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	.. ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.. ..	.. ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	.. ..	.. ..
Chemins de fer économiques du Nord	.. ..	560 ..

CHARBONNAGES

	ACTIONS	*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12c.		1160 ..
Anzin 100e de denier		42 0 ..
Béthune 1881		565 ..
Béthune 1877		440 ..
Bruay (Pas-de-Calais)		1460 0
Bully-Grenay le 6e	2240	2211 25
Carvin		1755 ..
Courrières (10e)		4450 ..
Campagnac		445 ..
Crespin	354	350 ..
Douchy	4250	4240 ..
Douaisienne (act. libérée) 600 fr.		235 ..
Dourges		10100 ..
Escarpelle (Nord)		3845 ..
Epinac		460 ..
Ferfay (Société anonyme)		8.0 ..
Lens		26000 ..
Liévin		950 ..
Ostricourt	540	520 ..
Meurchin		5520 ..
Marles 20 0/0 part d'ingénieur		13000 ..
Drocourt	2840	2735 ..
Sincey-le-Rouvray		10 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi		208 75
Vicoigne et Nœux		21700 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

M. Carnot à Toulouse

Toulouse, 20 mai. — M. Carnot a reçu, ce matin, à la préfecture, les autorités civiles et militaires ; le cardinal Desprez et M. Piou, député, arrivé hier, étaient présents.

M. Hébrard, sénateur, a présenté l'assemblée départementale, qu'il préside.

Conseil des ministres

Paris, 20 mai. — Les ministres présents à Paris se réuniront demain en Conseil de cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.

Tous révisionnistes ! — Manifestation en vue à Bruxelles

Bruxelles, 20 mai. — La section centrale de la Chambre des représentants a voté à l'unanimité le principe de la révision électorale; puis elle s'est ajournée à une époque indéterminée. On croit qu'une manifestation révisionniste aura lieu à la sortie de la Chambre.

La police vient de faire évacuer le parc, situé en face de la Chambre et en garde l'issue.

Fin de la grève dans le bassin de Liège

Liège, 20 mai. — La grève est complètement terminée dans le bassin de Liège; on vient de trouver une cartouche de dynamite placée dans une carrière abandonnée près de Seraing.

La gelée dans la région du Rhône

Lyon, 20 mai. — La gelée a causé de grands dégâts dans le Rhône, l'Ain, la Saône-et-Loire, la Drôme et le Vaucluse. La vigne a souffert, mais les arbres fruitiers, les primeurs, les légumes et les pommes de terre ont été surtout atteints.

Officiers allemands en territoire français

Nancy, 20 mai.— Un journal de Nancy, le *Progrès*, annonce que, jeudi dernier, un groupe d'officiers allemands en tenue a franchi la frontière sur la territoire de Renoncourt, du côté de Lunéville, et s'est avancé à environ deux cents mètres sur le territoire français.

Un douanier, témoin du fait, s'est dirigé du côté des Allemands, qui ont prestement disparu à son approche.

Ces officiers, croit-on, appartiennent à la garnison de Dieuze.

C'est la seconde fois, depuis quelques jours, que pareil fait se produit.

Pour la Sibérie

Saint-Pétersbourg, 20 mai. — Dès que le Volga sera navigable, quinze mille personnes seront transportées en Sibérie. Ces quinze mille individus ne sont pas tous des criminels; dans le nombre figurent les femmes et les enfants qui accompagnent volontairement les forçats. Ceux-ci seront expédiés par troupes de 400 à 500 par Nishny, Perme, Tumenj et Tomsk.

Parmi eux, il y a un millier de transportés politiques.

Les prisons de Moscou sont en ce moment bondées. On ne sait plus où caser les prisonniers.

Explosion de pétrole dans la Drôme

Crest, 20 mai. — Hier, une terrible explosion de pétrole s'est produite dans une épicerie. Quatre personnes, deux hommes et deux femmes, ont été grièvement brûlées. Les effets de cette explosion ont été terribles; les portes de la maison sont enfoncées, les vitres brisées, les plafonds et les toitures enlevés, l'escalier effondré.

Une trouvaille littéraire

Rome, 20 mai. — On vient de faire au monastère Saint-Antoine du Mont, près de Rieti, une grande découverte paléologique.